

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 AVRIL 2026

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 avril 2026

Membres présents : Mmes MANENT Carine, PECHMAGRE Emilie, THOMAS Khoticha, VILLEMONTÉ de la CLERGERIE Odile, NICAUD Philippe, SANZ Alain, TOURNIE Christian.

Absents excusés : Mme LESTAVEL Isabelle, Ms de LA FAGE Pierre, JAUFFRED Frédéric, PRAZ Nicolas.

Procuration : PRAZ Nicolas à SANZ Alain, de LA FAGE Pierre à NICAUD Philippe, JAUFFRED Frédéric à MANENT Carine, Mme LESTAVEL Isabelle à VILLEMONTÉ de la CLERGERIE Odile

Secrétaire de séance : Carine MANENT

ORDRE DU JOUR :

- **Délibérations** :
- Désignation secrétaire de séance
- Approbation du PV du 7 avril 2026
- Vote des 3 taxes communales
- Vote du budget 2026 Commune
- Vote du CA 2025 Assainissement
- Vote du tarif assainissement 2026
- Vote du budget 2026 Assainissement
- **Questions diverses**

Désignation d'un secrétaire de séance :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

-Nomme Madame Carine MANENT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2026.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil d'approuver, avec ou sans observation le procès-verbal de la séance du 7 avril 2026.

Vote des 3 taxes communales:

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales suite à la réforme de la loi de finances 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité **DECIDE** d'appliquer les taux suivants :

Rappel des taux :	<u>2025</u>	<u>2026</u>
Taxe d'habitation	9.60 %	9.60 %
Taxe foncière (bâti)	41.50 %	41.50 %
Taxe foncière (non-bâti)	133.97 %	133.97 %

Vote du budget 2026 commune :

-Vu l'avis de la commission des finances du 15 avril 2026 à 20 heures,

-Vu le projet de budget primitif 2026, Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances 15 avril 2026, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	303 730.95 €
Recettes	303 730.95 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	146 914.41 €
Recettes	146 914.41 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

-APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- avec vote formel sur chacun des chapitres

Vote du compte administratif 2025 assainissement

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	34 359,73	0,00	7 687,35	0,00	42 047,08
Opérations exercice	12 526,59	14 472,80	21 218,96	20 299,65	33 745,55	34 772,45
Total	12 526,59	48 832,53	21 218,96	27 987,00	33 745,55	76 819,53
Résultat de clôture		36 305,94		6 768,04		43 073,98
Restes à réaliser	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00
Total cumulé	0,00	36 305,94	300,00	6 768,04	300,00	43 073,98
Résultat définitif		36 305,94		6 468,04		42 773,98

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le Compte administratif du budget commune, le compte de gestion et l'affectation de résultat.

Le maire s'étant retiré lors du vote du compte administratif.

Vote des tarifs assainissement 2026 :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'évolution du calcul du nombre de points par résidence et d'habitations connectées à l'assainissement collectif. Il propose de ne pas modifier les parts « fixe et variable » pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **DECIDE** d'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2026, le barème suivant :

-Part fixe : 60 € /-Part variable : 15 €

Taxe pour modernisation des réseaux : 0.105 € :M3 HT

Vote budget 2026 assainissement :

-Vu l'avis de la commission des finances du 15 avril 2026 à 20 heures,

-Vu le projet de budget primitif 2026, Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif « assainissement » 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances 15 avril 2026, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	50 592.10 €
Recettes	50 592.10 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	53 340.14 €
Recettes	53 340.14 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

-APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- avec vote formel sur chacun des chapitres

Questions diverses

Gendarmerie

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu le nouveau commandant de gendarmerie de Gramat., il propose d'organiser une réunion, courant juin, pour mettre en place un délégué par hameau.

Repas des anciens

Le repas est prévu pour le 14 juin 2026. La commission animation se réunira pour la mise en place de ce repas.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance 21h30

Prochaine réunion le 28 mai à 20h30

Alain SANZ,
Maire

Carine MANENT
Secrétaire de séance